

Europe

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **10 (1995)**

Heft 4: **Gazette**

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EUROPE

Portes ouvertes sur notre histoire

La Journée européenne du Patrimoine 1995

Le 9 septembre dernier, la Suisse a vécu la deuxième édition de la Journée européenne du Patrimoine (JEP). Cette manifestation organisée à l'initiative du Conseil de l'Europe a connu un grand succès.

Comme dans 34 pays de toutes les parties du continent européen, la population suisse a de nouveau eu l'occasion de 'se promener à travers son histoire'. Cette année la JEP a été consacrée aux 'Châteaux, maisons fortes et manoirs historiques', un sujet qui a apparemment séduit le public. En effet pas moins de 55'000 personnes ont profité de l'occasion qui leur était offerte de jeter un coup d'oeil derrière les portes et les portails la plupart du temps fermés à leurs regards. La couverture médiatique de cet événement a également été très positive, plus de 200 articles brefs ou allant jusqu'à plusieurs pages ont paru dans les journaux de toutes les régions du pays. Même les médias électroniques (dont la télévision) ont cette année présenté des reportages sur la JEP. Quelques objets ont dû faire face à de véritables assauts de la part du public, comme par exemple la Maison Béatrice-de-Wattewille à Berne (700 visiteurs), le château de Worb (1150 visiteurs) ou quelques châteaux dans le Canton de Vaud dont le nombre des visiteurs s'est chiffré par milliers! Le Canton de Vaud détient le record ds visiteurs, suivi de la Ville et du Canton de Genève.

L'objectif poursuivi par la JEP

D'une manière générale, la JEP offre à la population la possibilité d'aborder les monuments et les ensembles historiques sans contrainte, de manière distrayante et séduisante. Les monuments historiques ne doivent pas à priori être 'avalés' par des visiteurs imbus de culture à la mine triste. Au contraire, on peut les considérer comme des lieux qui activent nos sens. Il s'agit en effet bien plus de découvrir des détails restés cachés jusqu'ici à nos yeux, de se mettre à l'écoute des histoires du temps passé ou de revivre des anciens souvenirs et des expériences faites autrefois: vivre la réalité à travers le passé!

Le choix du thème de la JEP 1995 s'est porté sur les 'Châteaux, maisons fortes et manoirs historiques' pour répondre au souhait de nombreux organisateurs 'sur le terrain', dans les cantons et les villes. Environ 150 objets répartis sur tout le territoire national ont ainsi été ouverts gratuitement au public. Des spécialistes ont assisté les visiteurs dans leur promenade à travers l'histoire. Bon

nombre d'entre eux se sont certainement demandé ce que ces témoins matériels de notre passé ont encore aujourd'hui à nous dire et – plus important encore – comment concevoir maintenant et dans le futur la cohabitation avec les monuments historiques. Certains se sont peut-être même demandé quelle est la valeur – ou quelle devrait être la valeur – accordée à la conservation et à l'entretien de la substance historique bâtie dans notre société, plus particulièrement en cette période qui, au niveau de la politique financière et de la politique culturelle, connaît bien des difficultés.

Cette année encore la JEP a été placée sous le patronage de Mme la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Cette manifestation a été organisée et coordonnée par le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE) et la Société d'Histoire de l'Art en Suisse (SHAS) et a bénéficié pour ce faire du soutien actif de l'Office fédéral de la culture, de la Fondation Pro Patria, des cantons et des villes concernés ainsi que de l'Association des Conservateurs Suisses de monuments historiques. A l'occasion de la JEP, le Centre NIKE et la SHAS ont publié un Journal tiré à 37'000 exemplaires ayant pour objectif de présenter par des textes et des illustrations les objets à visiter classés par canton. D'une manière générale, le Journal a reçu un écho positif. Les prochaines éditions du Journal pourront et devront faire l'objet d'améliorations. (Le Journal peut être obtenu tant qu'il est encore disponible auprès du Centre NIKE, Moserstrasse 52, 3014 Berne, tél. 031 336 71 11 / Fax 031 333 20 60).

Encore quelques chiffres

La Fondation Roi Baudouin à Bruxelles qui a été chargée par le Conseil de l'Europe de coordonner la JEP au sein des pays européens vient de publier les premiers chiffres pour 1995. Les estimations évaluent à environ 13 millions le nombre de personnes ayant visité dans toute l'Europe près de 26'000 monuments et ensembles historiques. C'est de nouveau en France, dans les pays du Bénélux, en Grande-Bretagne et en République fédérale d'Allemagne que l'affluence a été la plus grande. En Allemagne, 2,5 millions de personnes ont visité quelques 5'000 monuments normalement fermés au public dans 1'500 communes.

La Journée européenne du Patrimoine 1996

Aperçu de la prochaine édition de la JEP, le 7 septembre 1996

Après une évaluation des deux premières éditions de la JEP en Suisse, le Comité de l'Association de soutien au NIKE a déjà décidé mi-septembre de continuer à organiser cette journée portes ouvertes afin de lui assurer une place définitive dans le calendrier suisse des manifestations.

La prochaine JEP aura lieu le samedi 7 septembre 1996 en Suisse et sera consacrée aux 'Maisons et jardins en ville et à la campagne / Häuser und Gärten in der Stadt und auf dem Lande'.

En octobre, les services concernés à la Confédération, dans les cantons et les villes ont été informés du sujet choisi et l'organisation de détail pour 1996 a pu commencer. Il est de nouveau prévu de publier un Journal qui a fait l'objet d'un remaniement concernant le contenu, le concept typographique et la distribution. Par ailleurs, un calendrier des échéances à respecter obligatoirement a été établi. En fonction de ce calendrier, le Journal sera déjà à disposition fin juin ce qui permet de mieux le distribuer et donc d'en tirer plus d'avantages.

Mi-novembre, les invitations officielles à participer à la JEP 1996 ont été expédiées et c'est le 23 et le 24 novembre qu'a eu lieu au Conseil de l'Europe à Strasbourg la réunion annuelle des experts. Cette réunion permet l'échange des expériences parmi les responsables des pays organisateurs ainsi que la planification et la coordination des activités de l'année suivante. On peut s'attendre pour 1996 à la participation d'un nombre encore plus grand de pays. La JEP est en passe de devenir une des activités les plus importantes et les plus populaires du Comité du Patrimoine Culturel (CC-PAT) du Conseil de l'Europe. L'ouverture officielle de la JEP 1996 aura lieu début septembre à Copenhague, Ville Européenne de la Culture 1996. Les prochains numéros de la Gazette NIKE / NIKE-Bulletin tiendront nos lecteurs constamment informés des préparatifs de la JEP du 7 septembre 1996.

Vo

La Journée européenne du Patrimoine dans la Principauté de Liechtenstein

Le 17 septembre 1995, la Principauté de Liechtenstein a participé pour la troisième fois consécutive à la Journée européenne du Patrimoine (JEP) organisée à l'initiative du Conseil de l'Europe. Cette Journée placée sous le thème 'La conservation des monuments historiques, une tâche interdisciplinaire' a permis de montrer à un très large public, sur la base de cinq lieux de visite choisis, la variété des tâches qui incombent à la conservation des monuments historiques. Quelques 1'200 visiteurs de toutes les catégories d'âge, représentant 5 % de la totalité de la population de la Principauté, ont profité de l'occasion qui leur était offerte de discuter sur le terrain avec des spécialistes, des représentants de la politique et des profanes intéressés, des problèmes de la conservation et de l'entretien du patrimoine culturel. Directement après les questions touchant à la conservation de la substance des bâtiments historiques et

EUROPE

des objets d'art, ce sont surtout les domaines comme l'archéologie et les musées qui ont suscité un grand intérêt auprès du public.

Compte tenu du domaine d'activité très étendu de la conservation des monuments historiques, la JEP a été préparée en conséquence de manière approfondie par le Gouvernement, le service de presse et d'information, l'office des constructions, le service d'archéologie, le musée national de la Principauté de Liechtenstein ainsi que les communes où se situaient les monuments ouverts au public. Les organisateurs et les guides ont très largement contribué au succès de cette journée, de même que les deux journaux de la Principauté et le service de presse et d'information du Gouvernement qui à cet effet a mis en place un service télétexte. Pendant la semaine précédant la manifestation, chaque jour, les téléspectateurs ont pu s'informer grâce à des textes et des images les préparant à la JEP.

Pour la première fois, cette année, la JEP coïncidait avec le Jeûne national et le dimanche traditionnellement sans voiture organisé chaque année de manière facultative dans la Principauté. C'est donc à pied, en bicyclette et en cars postaux gratuits qu'une grande partie des personnes s'est rendue sur les lieux de visite comme dans l'ancien temps, à l'époque où posséder une voiture était réservé à quelques privilégiés. Le beau temps a très certainement contribué au succès de la JEP qui a prouvé qu'il était possible de combiner de manière judicieuse les objectifs de la conservation du patrimoine culturel créé de la main de l'homme avec ceux de la conservation de l'environnement naturel également limité.

Michael Pattyn

La CNSU et le patrimoine culturel de l'humanité

En adhérant à l'UNESCO, la Suisse s'est engagée à participer activement à la mise en oeuvre de son programme universel de rapprochement des peuples par l'éducation, la science, la culture et la communication. La Commission nationale suisse pour l'UNESCO (CNSU), créée en 1949, a pour but d'associer les milieux suisses concernés aux objectifs de l'UNESCO, de formuler des propositions pour les activités de l'Organisation et de contribuer à leur réalisation en Suisse et dans le monde. Elle est actuellement

EUROPE

présidée par Mme Doris Morf et compte quarante-cinq membres qui travaillent en cinq sections, dont la section Culture, et divers comités, dont celui pour la Décennie mondiale du développement culturel (1988-97).

La connaissance et la préservation du patrimoine culturel de l'humanité ont, dès l'origine, constitué un point fort du programme de l'UNESCO. La Suisse y a été étroitement associée. Dans le domaine du patrimoine monumental, elle a participé sur le plan scientifique, technique et financier à plusieurs campagnes internationales pour sauvegarder des sites ou des monuments exceptionnels: en Nubie (Égypte et Soudan), à Venise, à Borobudur (Indonésie), à Carthage (Tunisie), à Sana'a (Yémen) et depuis peu en Ethiopie. Elle a contribué au lancement et au développement des principales organisations internationales non-gouvernementales regroupant les spécialistes du patrimoine, en particulier l'ICOM (Conseil international des musées), où Jean Gabus a joué un grand rôle, l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) qui a préparé la Charte de Venise, le CIA (Conseil international des archives), et l'IFLA (Fédération internationale des bibliothécaires et des bibliothèques).

La CNSU organise des réunions internationales, publie les actes de ces rencontres, participe à l'élaboration, à la traduction ou à l'adaptation d'ouvrages de l'UNESCO et coordonne l'édition allemande du 'Courrier de l'UNESCO', dont chaque numéro contient quelques pages illustrées consacrées au patrimoine mondial. Elle veille également à promouvoir les Conventions de l'UNESCO:

- Convention de La Haye sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954) - signée et ratifiée par la Suisse.
- Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (1972) - signée et ratifiée par la Suisse. Trois sites suisses figurent sur la Liste du patrimoine mondial: le domaine conventuel de Saint-Gall, le couvent de Saint-Jean-des-Soeurs à Mustair et la vieille ville de Berne.
- Convention sur les mesures à prendre pour empêcher ou interdire l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites de biens culturels (1970) - ratification de la Suisse actuellement à l'étude, avec celle de la Convention Unidroit (cf. Gazette NIKE 1995/3, pages 30 à 32).

Elle diffuse en outre les recommandations de l'Organisation dans le domaine culturel: principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques (1956); moyens

les plus efficaces de rendre les musées accessibles à tous (1960); sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites (1962); préservation des biens culturels mis en péril par les travaux publics ou privés (1968); protection sur le plan national du patrimoine culturel et naturel (1972); participation et contribution des masses populaires à la vie culturelle (1976); sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine (1976); concours internationaux d'architecture et d'urbanisme (1978); protection des biens culturels mobiliers (1978); condition de l'artiste (1980); sauvegarde et conservation des images en mouvement (1980); sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire (1989).

Activités en cours

L'Atlas du Baroque Mondial, publié par l'UNESCO, présentera en cinq volumes les courants de l'art baroque qui ont rapproché dans la créativité de nombreux pays d'Europe, d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique. La direction scientifique du volume III, consacré aux arts décoratifs, a été confiée à notre compatriote Alain Gruber, historien de l'art. La CNSU assure l'intégralité des travaux administratifs liés à la réalisation de cet ouvrage, qui comprendra en plus des textes de présentation générale, 46 chapitres traitant des multiples aspects des arts décoratifs (tapisserie, textiles, costume, orfèvrerie, armurerie, porcelaine, cuir, verrerie, mobilier, fer forgé, estampes, etc.). Les quelque 40 auteurs, choisis dans les diverses régions concernées, livreront leurs textes début 1996. Une réunion de coordination aura lieu en Suisse, dans un site représentatif du baroque. Le manuscrit sera ensuite remis à l'UNESCO pour impression et distribution. L'Atlas du Baroque Mondial s'inscrit dans l'effort persévérant de l'UNESCO pour faire apparaître les liens culturels et sociaux tissés entre les hommes de différentes nations au cours de l'histoire.

Collaboration entre musées

A l'initiative de la CNSU, 9 musées d'archéologie et d'histoire de Suisse ont accueilli, en 1994 et 1995, 10 jeunes spécialistes d'institutions analogues de 6 pays d'Europe centrale pendant un total de 26 semaines. Cette action vise à élargir la vision du personnel des musées en permettant à des spécialistes de perfectionner leurs connaissances et de nouer des liens personnels avec leurs collègues. Des professionnels en provenance d'Albanie (Musée archéologique, Durrës), de Bulgarie (Musée d'histoire, Karlovo), de Hongrie (Musée Aquincum, Budapest), de Roumanie (Musée national d'histoire et Institut d'archéologie, Bucarest), Slovaquie (Musée de Novo Mesto) et de Slovaquie (Galerie nationale slovaque, Bratislava) ont ainsi pu se familiariser avec les techniques et les projets en cours (méthodes d'enregistrement, de restauration et de préservation; préparation d'expositions; informatisation de la documentation; fouilles, etc.) à Augst (Musée romain), Avanches (Musée romain), Berne (Musée d'histoire), Coire (Musée rhéti-

que), Lausanne (Musée cantonal d'archéologie et d'histoire), Locarno (Museo civico ed archeologico), Lucerne (Musée d'histoire), Schaffhouse (Musée Allerheiligen) et Zurich (Musée national).

En 1996, une nouvelle initiative rapprochera des musées d'ethnologie d'Afrique occidentale et de Suisse. Quatre projets sont en préparation: au Mali, le Musée national de Bamako prévoit de photographier ses collections en coopération avec le Völkerkundemuseum de Bâle et l'Université de Genève; en Côte d'Ivoire, le Musée national d'Abidjan procèdera à l'inventarisation de ses collections et de ses publications en collaboration avec le Musée Rietberg de Zurich; au Bénin, le Musée historique de Cotonou prépare une activité conjointe avec le Musée d'ethnologie de Genève; au Cameroun, le Musée national et l'Université de Yaoundé veulent, en coopération avec le Musée Rietberg, convertir l'ancien palais présidentiel en musée national, en assurant l'inventorisation et la protection des collections.

Ces projets sont financés conjointement par les musées suisses mentionnés, la Commission nationale suisse pour l'UNESCO et l'UNESCO.

Restauration d'une église rupestre en Ethiopie

La campagne internationale de sauvegarde des principaux monuments et sites d'Ethiopie bénéficie pendant les années 1994 et 1995 de la priorité de l'UNESCO. A l'initiative de la CNSU, l'UNESCO a chargé, en juin 1995, M. Philipp Speiser, du Service des monuments historiques du canton de Fribourg, d'une mission en Ethiopie en vue de la restauration de l'église d'Adadi Maryam, figurant sur la liste prioritaire soumise à l'UNESCO par le Gouvernement éthiopien. Creusé dans le roc, ce sanctuaire est situé à environ 70 km d'Addis Abeba. Témoignage de l'identité culturelle du peuple éthiopien, il rappelle les églises de Lalibela qui remontent aux XI^e et XII^e siècles de notre ère et comptent parmi les trésors culturels de l'Ethiopie. On accède à l'église d'Adadi Maryam par trois escaliers taillés dans la roche – un pour les prêtres, un pour les hommes, le troisième pour les femmes. C'est aujourd'hui encore un lieu de culte et surtout l'un des pèlerinages les plus fréquentés du plateau central. Il est toutefois devenu urgent de remédier aux dégâts causés par les infiltrations d'eau et de faciliter l'accès de l'église aux fidèles par la construction d'un pont permettant de franchir la rivière pendant la saison des pluies.

D'entente avec l'UNESCO et avec le Service du patrimoine national de l'Ethiopie, et grâce au financement accordé, à titre exceptionnel, par la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, M. Speiser réalisera ces travaux en 1996. La gestion du projet sera assurée par M. Peter Schweizer, Ambassadeur de Suisse en Ethiopie. La CNSU fera connaître ce projet à travers une série de conférences de M. Speiser.

EUROPE

La CNSU s'efforce également de préserver le patrimoine non physique

– Une coopération a été amorcée avec le Centre européen de culture traditionnelle en cours d'installation à Budapest avec le concours de l'UNESCO. Une antenne de ce centre devrait être établie en Suisse, en liaison avec la Fédération nationale des costumes suisses établie à la Grenette de Berthoud.

– La CNSU avait, en 1985, encouragé la mise en point d'un 'Inventaire suisse des danses populaires'. Elle s'associera à la diffusion de cet inventaire qui sera disponible sur CD-ROM au printemps 1996 et comprendra 866 danses répertoriées et documentées. Elle assurera également à la réédition du rapport final de la Conférence d'experts 'La danse populaire sur scène' organisée en 1985 à Fribourg sous les auspices de l'UNESCO.

– En 1996, elle organisera, avec l'Association suisse des musiciens, un symposium sur le thème 'Comment organiser une succession', qui sera suivi de la publication d'un guide précisant les mesures à prendre pour conserver les archives des compositeurs et des interprètes.

L'action de la CNSU est coordonnée par un secrétariat de quatre personnes, rattaché au Département fédéral des affaires étrangères; M. Bernard Theurillat est Secrétaire général, Mme Madeleine Viviani est chargée des affaires culturelles. Malgré un budget limité, la CNSU réalise d'innombrables projets, tant nationaux qu'internationaux, grâce notamment aux partenariats qu'elle instaure avec d'autres organismes.

Au vu des résultats obtenus depuis sa création et des nombreuses publications qu'elle a éditées dans nos langues officielles, la Commission nationale suisse pour l'UNESCO remplit un rôle utile d'aiguillon et de réflexion critique dans les domaines de compétences de l'UNESCO et dans la vie culturelle de notre pays.

Pour toute information complémentaire: Secrétariat de la CNSU, DFAE, Eigerplatz 1, 3003 Berne, tél. 031 324 10 62, FAX 031 324 10 70

Jean-Baptiste de Weck